

ON S'ABONNE. Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste. PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOI ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE: Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Ce, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS: ANNONCES, 25 centimes la ligne; RÉCLAMES, 50 centimes la ligne. Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance. Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés. L'ABONNEMENT se paie d'avance. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fin est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

CALENDRIER DU LOT. Départ des Correspondances. SERVICE DES POSTES. Arrivée des Correspondances. Table with columns for dates, days, and routes.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1865, les Annonces Administratives de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon.

Cahors, le 10 Mai 1865.

BULLETIN

L'Empereur continue ses excursions aux environs d'Alger. La santé de Sa Majesté est toujours excellente. Les journaux d'Alger du 4 mai apportent la proclamation suivante: L'Empereur aux habitants de l'Algérie! Je viens au milieu de vous pour connaître par moi-même vos intérêts, seconder vos efforts, vous assurer que la protection de la métropole ne vous manquera pas.

L'Empereur ira à Tunis et reviendrait en France par l'Espagne. Enfin, certains novellistes parlent d'une excursion en Corse, pour l'inauguration des statues napoléoniennes. Aucune de ces suppositions ne paraît fondée. Tout porte à croire que le chef de l'Etat abordera directement à Marseille, et qu'après avoir assisté aux fêtes de Lyon, il rentrera à Paris. Le voyage dans les départements est ajourné, mais non point abandonné; il aurait lieu avec le prince impérial dans le courant de septembre.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas). Alger. Marseille, 8 mai. Le Moniteur Algérien, du 6, publie une proclamation de l'Empereur au peuple Arabe, qui occupe toute sa première colonne. Voici le résumé de cette pièce: Lorsqu'il y a 35 ans, la France a mis le pied sur le sol africain, elle n'est pas venue détruire la nationalité d'un peuple, mais l'affranchir d'une oppression séculaire.

Bruxelles, 8 mai. Le roi a passé une très bonne nuit: Hier, Sa Majesté s'est faite promener en chaise roulante dans le parc du château. Le mieux continue ce matin. Danemark. Copenhague, 7 mai. Un décret royal, en date du 5, dissout le Folkething (chambre basse) du Rigsgaad, et fixe au 30 mai les élections pour le nouveau Folkething. New-York, 27 avril, 10 h., du soir, (par l'Europa.) Sherman avait conclu une trêve dans le but de négocier une amnistie pour toutes les armées confédérées, mais cet acte a été désapprouvé par le gouvernement qui a ordonné de reprendre les hostilités.

Les nouveaux abonnés auront droit à tout ce qui a paru du roman en cours de publication. Nous le tenons à leur disposition dans nos bureaux.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 10 mai 1865.

CESARI TORNEO (ÉPIQUE DU QUERCY AU XIVe SIÈCLE)

Par M. B.

TROISIÈME PARTIE.

Suite du Chapitre VII. — Madame, ne craignez rien; je suis l'Homme noir. — Césari Tornéo! — Vous savez mon nom! — Oui. — Qui vous l'a dit? — Le sire de Lentilhac. — C'est juste. — Le ciel vous mène à moi, continua la jeune fille, suivez-moi; sortons d'ici; j'ai tant de choses à vous dire! — A moi? — La reproduction est interdite.

En contradiction avec certaines correspondances de Bruxelles, des lettres particulières présentent la situation du roi Léopold comme n'ayant pas cessé d'être inquiétante. Booth, poursuivi par le colonel Beker, a été découvert dans un grenier, et fusillé sur place. Son complice Karrold, qui était avec lui, a été pris et envoyé à Washington. Les lettres les plus récentes de la Chine signalent un grand mouvement religieux parmi toutes les populations de ce vaste empire. Des centaines de villages se convertissent au catholicisme. La crise ministérielle a abouti à un arrangement. Le prince Kong a repris sa position officielle. Pour le bulletin politique: A. LAYTOU.

vre, ne suis-je pas seul dans ce monde? qui s'intéresse à mon mal? — Moi. — Vous? — Oui. Césari Tornéo retira vivement sa main, comme à la piqure d'un aspic. — Que faites-vous? demanda Ricarde. — Prenez-vous intérêt à moi? interrogea brusquement Césari Tornéo. — Ne le dois-je pas? Vous avez vu mourir mon père? — Un honnête et digne homme, celui-là! — Et les autres? — Qui? — Les seigneurs de Lentilhac? — D'honnêtes gens aussi. — Pourquoi les fuyez-vous! — Pourquoi? Si vous saviez! — Ne puis-je pas savoir? Cette question de la jeune fille demeura quelques moments sans réponse; puis Césari reprit: — Au fait, pourquoi ne sauriez-vous pas? Vous devez avoir tous mes secrets. — Y en a-t-il un sur les Lentilhac? — Oui et non. — Expliquez-vous mieux. — C'est toute une histoire. — Voudriez-vous la raconter devant Monseigneur l'abbé de Figeac? — Si vous y tenez, oui. Mais, je ne parlerai que devant vous et devant l'abbé. Je ne veux point, en cette circonstance, me trouver en présence des sei-

gnieurs de Lentilhac. — Vous seriez bien empêché. Le père et le fils sont à l'armée du roi. — Vraiment? — Oui. Et même, à ce sujet, je veux vous prier d'une chose. — De vous, Madame, je reçois des ordres et non pas des prières. — Eh bien! je veux vous ordonner d'aller les rejoindre. — D'aller les rejoindre! — Oui. — Et pourquoi! — Parce que vous êtes brave et prudent, et que vous pourrez leur être utile. — Vous le croyez? — J'en suis sûre. — Eh! bien, Madame; allons chez l'abbé. Là, je raconterai mon histoire; et si, après l'avoir ouïe, vous persistez à m'envoyer avec les seigneurs de Lentilhac, je partirai. Mais je doute que vous vouliez alors me laisser partir. — Quel est donc ce mystère? — Vous le saurez chez l'abbé. — Allons. Ricarde et Césari Tornéo allèrent chez l'abbé Gérard. A moitié chemin, Césari s'arrêta court; et appuyant légèrement sa main sur le bras de la jeune fille, pour l'inviter à s'arrêter aussi, il lui dit: — Mais vous, Madame, qui me trouvez si changé, j'oserai vous dire... — Que je le suis aussi, n'est-ce pas? — Oui.

L'ASSASSIN DU PRÉSIDENT LINCOLN

Nous lisons dans l'*Avenir National* sous la signature de M. J. Mahias :

Nous empruntons au *Times* les passages principaux d'une longue lettre de Booth, l'assassin du président Lincoln. Cette lettre, soigneusement renfermée dans une enveloppe, avait été déposée par Booth, comme renfermant des valeurs industrielles, entre les mains de son beau-frère, J.-S. Clarke citoyen de Philadelphie, qui, à la nouvelle du crime, a cru devoir ouvrir cette lettre et la remettre ensuite entre les mains d'un magistrat de police. On remarquera que l'entête de la lettre de Booth porte ces mots : *A tous ceux que cela peut intéresser*, suscription que le regrettable président des Etats-Unis avait employée lui-même lorsque, ne voulant pas répondre directement aux prétendus commissaires confédérés dans le Canada qui demandaient à traiter de la paix, il avait lancé une proclamation à ce sujet.

On remarquera aussi qu'à l'époque de cette lettre Booth paraissait avoir seulement l'intention d'enlever le président et de le conduire dans les Etats du Sud.

« A tous ceux que cela peut intéresser.

« Que ce soit bien ou mal, Dieu, et non l'homme, sera mon juge, car mes motifs sont bons ou mauvais ; d'une chose je suis certain, la condamnation du Nord me frappera.

« J'aime la paix plus que la vie. J'ai aimé l'Union au-delà de toute expression. Pendant quatre ans j'ai attendu, j'ai espéré, j'ai prié... Tarder plus longtemps serait un crime. Toute espérance de paix est morte. Mes prières ont été aussi vaines que mes espérances. La volonté de Dieu s'accomplira...

« J'ai toujours pensé que le Sud avait raison. Le choix d'Abraham Lincoln était en lui-même une déclaration de guerre, guerre sur les droits et les institutions du Sud. L'élection l'a prouvé. Attendez un acte d'agression, disait-on. Oui, attendez, jusqu'à ce que vous soyez enchaîné et ruiné. Quelle folie ! Le Sud a été plus sage. Qui pense à discuter ou à patienter quand le doigt de celui qui vous vise est posé sur la détente ?...

« Peuple du Nord : haïr la tyrannie, aimer la liberté et la justice, frapper les coupables et les oppresseurs constituaient les maximes de nos pères. L'étude de notre histoire dans ses premiers temps me le rappelle, et je ne l'oublierai jamais.

« Ce pays a été disposé pour l'homme blanc et non pour le noir. Regardant à l'esclavage du même point de vue où s'étaient placés les nobles rédacteurs de notre Constitution, j'ai toujours considéré comme ils le faisaient eux-mêmes que l'esclavage était le plus grand des bienfaits, pour le noir et pour nous, que Dieu pût accorder à une nation. Voyez quelle richesse et quel pouvoir nous avions réalisé

« La politique de Lincoln prépare la totale destruction de ces avantages. Admettons que le Sud ait eu tort au début de la guerre, la cruauté et l'injustice ont fait de ses torts primitifs, des droits. L'univers l'admire. Poignée de héros, leurs actes éclipsent, aux yeux de la postérité celui des Thermopyles.

« Quand j'ai aidé à la capture et à l'exécution de John Brown, qui n'était qu'un assassin, dont on a voulu faire un dieu depuis, j'ai été orgueilleux de ma part modeste dans l'acte d'aider notre contrée commune à remplir un acte de justice. Mais ce qui était un crime dans le pauvre John Brown, est maintenant consi-

déré comme la seule et la plus grande des vertus par tout le parti républicain. Etrange revirement. Le vice devient vertu, parce qu'on s'y livre plus complètement.

« Je pensais alors comme maintenant, que les abolitionnistes seuls étaient des traîtres, et que tout le parti méritait le sort du misérable vieux Brown, non parce qu'ils veulent l'abolition, mais à cause des moyens qu'ils se sont toujours efforcés d'employer pour arriver à l'abolition... Un grand nombre dans le Nord repoussent ouvertement l'Union, si le Sud doit y rentrer en conservant un seul des droits qui lui est garanti, et qui antérieurement était autant respecté que reconnu sacré. Le Sud n'a pas de choix. C'est pour lui une extermination ou un esclavage pire que la mort. Je sais ce qui me reste à faire...

« J'écris à la hâte. Je reconnais qu'il y a folie. J'ai un grand nombre d'amis, je possède tout ce qui peut rendre un homme heureux. Par ma profession, j'épargne par an plus de 20.000 dollars, et toute mon ambition se borne à ma profession. D'un autre côté, le Sud ne m'a jamais accordé de faveur, je n'y ai point d'amis qui ne soient déjà dans la tombe...

« J'abandonne ma mère, mes sœurs, que j'aime si tendrement, quoique leur foi politique diffère si entièrement de la mienne... Dieu sera mon juge. J'aime la justice plus que ma patrie, qui la méconnaît, plus que la renommée et les richesses, plus — que Dieu me pardonne si j'ai tort — que le bonheur de la famille... Mon amour est uniquement pour le Sud. Et je ne regarde pas comme un déshonneur de faire prisonnier l'homme à qui le Sud doit tous ses maux. Si le succès couronne mon entreprise, je vais dans le Sud sans ressource... On dit qu'il est actuellement rejeté dans son dernier fossé ; s'il en est ainsi et que je parvienne sain et sauf dans le Sud, ce sera mon orgueil d'avoir obtenu la permission de triompher ou de périr dans ce dernier fossé !

« Un confédéré s'acquittant de son devoir sous sa seule responsabilité.

« J. WILKES BOOTH. »

Revue des Journaux

Le *Constitutionnel* avoue qu'il ne peut s'habituer et il pense que le pays ne pourra s'habituer plus que lui à voir un ancien membre du gouvernement provisoire de 48 venir donner les leçons d'économie et de bonne politique.

« Si encore, écrit M. Limayrac, en blâmant le gouvernement que la France s'est donné, M. Garnier Pagès voulait bien se souvenir de ce qu'il a fait lui-même quand le hasard des temps lui mit un jour le pouvoir en main ; s'il reconnaissait les fautes commises alors, et s'il parlait au nom de l'expérience acquise depuis. Mais il n'en est pas ainsi : M. Garnier Pagès parle du haut de son infallibilité, et il oppose avec assurance la politique qui fait les ruines à la politique qui les répare. Dès lors, il est impossible, avec la meilleure volonté du monde, en entendant ou en lisant l'orateur, de ne pas se dire que c'est la dilapidation qui morigène la bonne gestion des finances, et l'anarchie qui donne des conseils à l'ordre.

« Du reste, un mot de M. Garnier Pagès a montré sa pensée dans tout son jour. A la place de soldats, il voudrait la nation armée. Nous connaissons cette théorie, et nous l'avons vue en pratique. Quand l'honorable M. Garnier Pagès siégeait à l'Hôtel-de-Ville et au ministère des finances, il y avait, en effet, moins de sol-

raire que sa franchise était un coup de poignard porté en plein dans le cœur de Césari Tornéo.

La conversation finit là. On arriva chez l'abbé Géraud.

VIII

LA SORCIÈRE DE FLORENCE

Disons d'abord quelles étaient au juste les dispositions de l'abbé Géraud à l'égard de Césari Tornéo.

Homme d'une piété exemplaire, véritablement animé de l'esprit évangélique, l'abbé passa toute sa vie dans l'accomplissement des devoirs imposés par la religion chrétienne, et, après sa mort, le peuple, témoin de ses vertus, prit l'habitude de l'appeler le bienheureux. Or, la fraternité parmi les hommes étant en quelque sorte la base des préceptes de Jésus-Christ, l'abbé réglait tous ses actes sur cette loi, divine à tant de titres, qui se formule ainsi : Aimez-vous les uns les autres. Césari Tornéo n'était pas exclu de cette affection fraternelle pratiquée par l'abbé Géraud sur une si vaste échelle ; toutefois, en lui tendant la main, l'abbé ne pouvait se dissimuler qu'il la tendait à un homme depuis longtemps sous le coup d'un soupçon qui le rangeait parmi les êtres sans honneur et sans foi. L'opinion publique, qui n'est pas infallible, mais qui, la plupart du temps, voit bien et juste, ne s'était pas fourvoyée au sujet du rôle joué par Césari Tornéo dans le procès entre Philippe de Jean et la commune de Cahors. Nous savons, en effet, que Césari Tornéo avait servi de faux témoin au seigneur de Salviac. L'abbé n'était pas aussi instruit que nous sur cette question ; mais, quoique plus enclin à accueillir les rapports favo-

rats, mais il y avait plus de fusils. Jamais tant de fusils ne furent mis en mouvement, mais on en conviendra, ce n'était pas précisément pour assurer l'ordre ni pour acquérir de la gloire.

On lit dans le *Bulletin du Siècle*, sous la signature de M. Emile de la Bédollière :

« Certes, nous partageons les vœux de tous pour le désarmement, vœux auxquels tant de familles s'associent, et dont la réalisation allégerait les charges des contribuables. Mais les espérances pacifiques qui ont été exprimées au Corps législatif sont-elles bien fondées ? Si le désarmement est dans l'esprit et dans les intérêts de tous les gouvernements, pourquoi ne se concertent-ils point pour l'effectuer ?

« Nous ne parlons point des troupes françaises qui sont au Mexique, et dont nous souhaitons le plus prochain retour ; nous ne portons pas nos regards au delà des mers, en Asie, en Afrique ou en Amérique ; mais si nous considérons la situation européenne, est-elle compatible avec une réduction de nos forces ? Est-ce que l'Autriche a renoncé à occuper la Vénétie, à faire du quadrilatère une citadelle formidable, à comprimer, d'accord avec les autres puissances du Nord, les élans patriotiques de la Pologne, de la Hongrie et de la Vénétie ? Est-ce que la Prusse n'a pas avoué hautement l'intention de s'emparer de Kiel et même de Rendsbourg ? Est-ce que la question militaire n'est pas le point de départ du conflit qui se prolonge entre le parlement et le cabinet de Berlin ? Est-ce que la Russie, après avoir égorgé la Pologne, après avoir répondu avec un insultant dédain aux réclamations des autres puissances, a perdu de son arrogance ? Nous ne voyons rien, dans la position respective des Etats européens, qui puisse justifier une dérogation à ce vieil adage : *Si vis pacem, para bellum*.

La *France* aborde la même question, sous la signature de M. Polin.

« La situation générale permet-elle de désarmer ? Faut-il en prendre l'initiative quand les autres Etats conservent leurs armées sur le pied de guerre.

« Depuis que ces questions se posent aux méditations des législateurs et des hommes d'Etat, on leur oppose chaque année une égale fin de non-recevoir. Les économistes seuls les ont résolues par la grande pensée d'un arbitrage international et par la doctrine qui substitue aux haines héréditaires des peuples, la solidarité des principes et des intérêts. Mais les économistes ne sont-ils pas, aux yeux de bien de gens, des rêveurs ?

« Ces questions vitales, les discours qui se prononcent, en ce moment, au Corps législatif ne les résoudreont pas davantage. Attendons tout du tout et des progrès de la civilisation. »

« A la lecture de la dépêche annonçant qu'un manifeste impérial avait proclamé à St-Petersbourg, le grand-duc Alexandre « héritier du trône » M. Coquille publiciste du *Monde*, se demande quel est le sens de ce manifeste.

« Est-ce que la succession, en Russie n'est pas réglée par une loi fondamentale ? Le Czar Nicolas a voulu établir le principe de la loi salique, l'hérédité par droit de primogéniture. Jusqu'à lui, le souverain régnant choisissait parmi ses enfants son successeur, il traitait l'empire comme un patrimoine particulier. Il faut que la réforme de Nicolas n'ait pas pénétré bien profondément dans les esprits, pour qu'il

rales que les bruits malveillants, il avait puisé, dans diverses conversations avec son neveu Déodat de Lentilhac, un doute réel à l'endroit de la probité de Césari Tornéo. D'un autre côté, lui et les siens avaient reçu de cet homme tant et de si grands services que l'abbé, eût-il été moins porté à l'indulgence, ne pouvait le traiter comme le premier venu. De ces deux sentiments qui l'animèrent simultanément devait résulter pour le vénérable et bon vieillard un état de gêne parfaitement explicable lorsque Césari Tornéo lui serait présenté. Cependant, comme avec des hommes de cette trempe, il y a toujours de la ressource, les choses, nous nous hâtons de le dire, se passèrent de part et d'autre d'une manière fort satisfaisante.

Rentré chez lui, l'abbé Géraud, après le départ de Déodat, avait cherché une distraction à la tristesse de son esprit dans l'examen du devis des réparations que les méfaits des gens du seigneur de Salviac avaient rendues indispensables à l'abbaye de Leyme. Mais il lui arriva ce qui arrive à toute personne qui, réellement préoccupée d'une idée sérieuse ou même futile, cherche à s'en distraire par un moyen quelconque. Par exemple, l'on prend un livre ; les yeux défilant parfaitement le blanc du noir, lisent des mots, mais l'esprit est ailleurs ; et, au bas de la page, on est dans l'impossibilité de dire ce qu'elle contient. Donc, l'abbé tenait le devis sous ses yeux, il lisait la mauvaise prose du maître maçon ; mais, arrivé à la fin d'un article, il en avait perdu le sens, et se voyait forcé de le relire ; après quoi, le résultat était aussi nul que la première fois.

« Impossible ! fit-il tout-à-coup, en rejetant le parchemin. Dans l'état où je me trouve, je ne saurais

soit nécessaire de la renouveler en quelque sorte. »

Correspondance.

Paris, 9 mai.

La plupart des Prélats français qui s'étaient rendus à Rome, à l'occasion des fêtes de Pâques, sont de retour dans leurs diocèses.

— Il est toujours question d'un voyage de l'Impératrice Eugénie à Jérusalem. Sa Majesté accomplirait ce pèlerinage à la fin de juillet ou au commencement d'août.

Les décrets signés par l'Impératrice Régente sont accompagnés de cette formule : « Pour l'Empereur et en vertu des pouvoirs qu'il nous a confiés. »

— M. de Persigny prolonge son séjour en Italie, il se rend à Florence, où il assistera aux fêtes de l'installation du gouvernement.

— Plusieurs membres de l'opposition ont déposé l'amendement suivant au budget de 1866 :

« Le ministre des finances est autorisé à contracter un emprunt de 140 millions pour pourvoir à la gratuité de l'enseignement primaire, à la construction des maisons d'école dans les communes qui en sont dépourvues, et à l'amélioration de tous les services de l'instruction primaire. »

Dans la pensée des auteurs de l'amendement, cent et quelques millions seraient appliqués à des intérêts permanents, tels que construction et approbation des maisons d'école, amélioration du sort des instituteurs et des institutrices, etc. — Vingt millions environ pourvoiraient à la gratuité.

— Il est tombé hier à Paris et dans la banlieue une pluie qui a dû faire beaucoup de bien à l'agriculture. La hausse se maintient sur un certain nombre de marchés aux céréales.

Le bal qui devait être donné ce soir aux Tuileries est contremandé, à cause du décès de M^{me} la princesse Gabrielli, cousine germaine de l'Empereur.

Pour extrait : A. Layton.

LE CONCORDAT

ENTRE LE SAINT-SIÈGE ET L'ITALIE.

Voici, d'après un journal de Turin, le texte du traité pour lequel des négociations seraient ouvertes entre Turin et Rome :

« 1^o Le gouvernement de Sa Sainteté reconnaît l'exercice des droits de souveraineté de S. M. le roi Victor-Emmanuel dans les provinces actuellement soumises à son gouvernement, et, deson côté, le gouvernement du roi s'oblige à garantir le plein exercice du pouvoir souverain dans les domaines soumis à Sa Sainteté ;

« 2^o Le gouvernement Italien prend à sa charge la part de sa dette pontificale proportionnée aux Romagnes, aux Marches et à l'Ombrie ;

« 3^o Il sera conclu entre les deux gouvernements une ligne douanière, qui fixera l'abolition des passeports, la fusion des compagnies d'utilité commune (chemins de fer), et qui abolira les lignes de douanes moyennant une compensation annuelle à forfait de la part du gouvernement italien ;

« 4^o En même temps, il sera signé entre les deux gouvernements un concordat qui assurera pleine et entière liberté à l'église catholique,

examiner attentivement ce devis. J'y reviendrai plus tard. Je vais au jardin.

Et il sortait de sa chambre, quand Ricarde parut suivie de Césari Tornéo, qui s'arrêta en dehors du corridor sur lequel ouvrait cette chambre.

— Pardon, mon père, dit la jeune fille, en saluant ; vous sortez ?

— Oui, mon enfant, oui, répondit l'abbé.

— Alors, je me retire, continua Ricarde.

— Rien ne me presse dehors, et si vous avez à me parler, je vous écoute.

— C'est que... hésita Ricarde.

— De quoi s'agit-il ? demanda l'abbé. Entrez, mon enfant, entrez chez-moi.

— C'est que je vous amène Césari Tornéo.

— Ah ! Sécia l'abbé, en apercevant Césari Tornéo, qui, à l'appel de son nom, fit quelques pas vers les deux interlocuteurs, et vint s'incliner respectueusement devant le vieillard.

— Césari Tornéo a des secrets, dit alors Ricarde ; il veut les confier.

— Mon devoir est de l'ouïr. Le tribunal de la pénitence est accessible à tous.

— Pardon, Monseigneur, fit alors Césari Tornéo, mais il ne s'agit point d'une confession.

— Ah ! c'est différent se hâta de dire l'abbé.

— Il s'agit, continua Césari, d'une simple histoire, que je n'ai jamais racontée à personne, qui me concerne au premier chef, et qui peut vous toucher aussi quelque peu.

L'abbé ne savait trop que penser de cette entrée en matière. A tout hasard, il invita Ricarde et Césari Tornéo à entrer dans sa chambre, leur offrit des sièges et s'adressant à Césari :

(La suite au prochain numéro)

et protection spéciale, selon l'article 1^{er} du Statut, et par lequel on consacrerait solennellement la pleine jouissance à l'église de tous ses biens.

Le même journal croit savoir que, dans un article secret, le gouvernement de Sa Sainteté promet de promulguer dans le plus bref délai, la législation italienne dans ses Etats, sauf les modifications qui seront rendues nécessaires par la forme différente de gouvernement. Il sera aussi promulgué, par Sa Sainteté, une loi pour remettre en vigueur les attributions de la municipalité de Rome et des autres municipalités de son Etat. Sa Sainteté, aussitôt après la promulgation du traité et du concordat, invitera l'Empereur des Français à retirer ses troupes de Rome. On établirait l'unité monétaire en conservant au Pape le droit de frapper la légende pontificale sur ses pièces. Une commission mixte des deux gouvernements rectifiera les frontières d'une manière moins accidentelle et dans l'intérêt commun des sujets respectifs.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Nouvelles des récoltes.

BETHUNE, (Nord). La sécheresse qui règne depuis un mois, a fait un grand préjudice à nos récoltes sur terre. Les colzas ont été labourés pour la presque totalité.

BOURGES, (Cher). Nous jouissons d'un temps superbe. Nous avons eu un peu de pluie qui a fait le plus grand bien à toutes nos semailles de printemps, ainsi qu'à nos foins naturels et artificiels. Les emblavures d'automne telles que seigle, escourgeons et avoines d'hiver poussent d'une force extraordinaire, ainsi que nos vignes.

BEAUNE, (Côte-d'Or). Nous jouissons d'un très-beau temps. Nos récoltes ont une apparence satisfaisante. La vigne fait de grands progrès et donne de grandes espérances.

EVREUX, (Eure). Les travaux de culture sont en partie terminés dans le Vexin, et les récoltes ont une belle apparence, grâce au temps si favorable à la végétation; mais le besoin d'eau commence à se faire sentir.

LA CHARTRE, (Indre). Les récoltes sur pied se présentent admirablement. Nous avons eu de la pluie d'orage qui n'a fait que du bien. Il était temps qu'elle arrivât, car nos cultivateurs commençaient à se plaindre de la sécheresse.

LUÇON, (Vendée). Beau temps, récoltes magnifiques, nous n'aurions pas besoin de pluie. On croit à une mauvaise récolte de Colza. Les prairies sont remarquables, on ne les avait jamais vues aussi belles.

SEZANNE, (Marne). Nous sommes toujours avec une grande sécheresse, les grains en terre perdent de leur apparence, les seigles sont en fleurs, avec une hauteur de 40 à 50 centimètres. Les blés ne tallent pas, les menus grains lèvent très-difficilement. La vigne pousse rapidement depuis quinze jours; certains bourgeons ont près de un mètre de hauteur: il paraît passablement de raisins.

VERDUN, (Saône). La vigne avec une chaleur tropicale, a pris un développement auquel on ne devait guère s'attendre et s'il ne survient point de giboulées tardives qui viennent détruire les espérances de nos vigneron, on pourra compter sur une récolte abondante.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique locale.

DEPECHE TELEGRAPHIQUE

Moniteur du 10 mai (1865.)

Loi d'intérêt local.
Proclamation adressée par l'Empereur au peuple arabe.

COUR D'ASSISES DU LOT

Présidence de M^e LESUEUR DE PÉREZ, conseiller près la Cour impériale d'Agen.

Audience du 8 mai.

Affaire Périé (Jacques). — Attentat à la pudeur.

Jacques Périé, domestique, est accusé d'avoir, le 19 mars dernier, dans la commune de Gindou, commis un attentat à la pudeur, sur la personne d'une jeune fille, âgée de moins de treize ans. Le huis-clos de cette affaire, nous en interdit le compte-rendu. — Jacques Périé a fait l'aveu des actes qui lui étaient reprochés. — Déclaré coupable par le Jury, qui a admis les circonstances atténuantes, Jacques Périé a été condamné à un an d'emprisonnement.

Ministère public : M. Destanne de Bernis.
Défenseur : M^e Guilhou.

Même audience.

Affaire Garrigues (Pierre) et Delmas (François).

Le avril dernier, vers dix heures du soir, un incendie se déclara dans une cabane, située près du village de Boucot, commune de Payrac, appartenant au sieur Contie. Cette cabane, non habitée, fut entièrement consumée, malgré les prompts secours qu'on y porta.

Contie n'avait pas d'ennemi sur lequel il pût faire peser ses soupçons, et ne pouvait nullement renseigner la Justice, lorsqu'on apprit que Garrigues (Pierre) et Delmas (François), étaient passés près de cette cabane et qu'ils s'y étaient arrêtés. Interrogés, l'un et l'autre, sur ce fait, ils avouèrent qu'ils avaient, en effet, pénétré dans la cabane, et qu'ils avaient mis le feu aux matières combustibles qu'elle contenait. Ils ont prétendu, qu'ils étaient pris de vin et qu'ils n'avaient pas dans ce moment la conscience de leurs actes.

Cette excuse a été admise par le Jury, qui a rapporté de la salle des délibérations un verdict de non culpabilité.

En conséquence, Garrigues (Pierre) et Delmas (François) ont été mis, sur le champ, en liberté.

Ministère public : M. Destanne de Bernis.
Défenseurs : M^{es} Guilhou, et Gleize (Fabien).

La Commission de l'exposition industrielle a l'honneur de rappeler aux personnes qui sont dans l'intention d'exposer, que tous leurs produits doivent être remis avant le dimanche 14 du courant, terme de rigueur après lequel rien ne pourra plus être admis.

ADJUDICATION

Le mercredi, 7 juin prochain, à deux heures après midi, il sera procédé, à Cahors, en l'hôtel de la Préfecture, par M. le Préfet, assisté du Conseil de préfecture en présence de M. l'Ingénieur en chef de la navigation du Lot, à l'adjudication au rabais et par voie de soumission cachetée des travaux à exécuter pour le renouvellement de seize vantaux de porte d'écluse de la rivière du Lot, aux écluses de Compostie, Puy-l'Evêque, Grimard, Lacroze et Touzac. — La dépense est évaluée à 48,000 fr. «

Le projet des travaux est déposé à la préfecture (Travaux publics) où l'on pourra en prendre connaissance.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 6 mai Doumeyrou (Marie-Félicité), boulevard Sud.
- 6 — Bordarie (Clément), rue Salvat.
- 6 — Richard (Eugène-Louis), Cabessut.
- 6 — Fourastier (Pierre), rue du Château.
- 6 — Couderc (Jules-Louis), Pont-Neuf.
- 7 — Tulet (Eugénie), St-Georges.
- 7 — Bergougnoux (Julie), rue Brives.
- 8 — Barry (Pierre), Bégoux.
- 8 — Caves (Julienne-Prospérie) rue du Château.
- 10 — Billières (Jean-Baptiste-Jules), avocat et Lacombe (Paule-Angèle-Alice), Décès.
- 6 — Fijames (Marguerite), 76 ans, rue St-Pierre.
- 7 — Guitou (Victorine) 66 ans boulevard Nord.
- 8 — Laymarie (Marie-Ursule-Agathe-Dorothee), 75 ans, rue du Château.
- 9 — Mauri (Jean), maçon, 65 ans, rue Mascoutou.

Au moment où beaucoup de personnes font leurs dispositions pour se rendre à la campagne, nous croyons être utile en donnant un moyen bien simple de préserver les appartements que l'on quitte des vers et des papillons, qui, durant l'été, peuvent y causer de grands dommages. Ce moyen consiste tout bonnement à bien barbouiller intérieurement toutes les vitres des fenêtres avec du blanc d'Espagne délayé dans de l'eau, et à les laisser recouvertes de cet enduit, qui devra être très épais.

Cette couche de blanc a deux avantages : d'abord de repousser les rayons du soleil qui pourraient laisser passer les persiennes; puis tous les petits papillons que renferme l'appartement viennent sur ces vitres, attirés par le jour, et le blanc d'Espagne les empoisonne.

Le retour du printemps donne naissance à une multitude d'insectes qu'il est urgent de détruire pour préserver l'avenir et la prospérité des récoltes. — Depuis longtemps la loi prescrite l'échouillage des arbres et rend cette mesure obligatoire. Nous avons eu à souffrir, l'an dernier, d'une sorte d'épidémie causée par les chenilles, à l'endroit des pommiers des vallées du Lot et du Boudouysson notamment, et de certains arbres forestiers, comme l'ormeau de nos promenades du Gravier.

Bien que les travaux des champs soient un peu retardés par suite des rigueurs du long et pluvieux hiver que nous venons de traverser, il n'en importe pas moins aux cultivateurs de veiller à l'exécution de ces mesures de prévoyance que l'on ne saurait trop recommander à leur attention.

Il est encore un autre parasite, le hanneton non moins dangereux que la chenille. Un grand nombre de conseils généraux ont voté des crédits pour être distribués en prime d'encouragement aux destructeurs de ce coléoptère, ce crédit est réparti par primes de 20 à 30 centimes par chaque décalitre d'insectes détruits.

Les instituteurs communaux ne pourraient-ils pas diriger les récréations de leurs élèves vers ce but utile, au lieu de les laisser grimper sur les arbres pour dénicher les petits oiseaux qui rendent tant de services à l'agriculture ?

Les larves du hanneton plus connues sous le nom de vers blancs, dévorent les racines des plantes, celles des blés, autres céréales, et causent d'incalculables dommages à nos moissons pendant les trois années qui précèdent leur métamorphose.

Pour détruire les vers blancs, il suffit de laisser suivre la charrue par les volatiles de basse-cour. Les poules et les canards dévorent avec avidité ces larves découvertes par le sol.

Pour les hannetons, il suffit de secouer les jeunes arbres dans la matinée et de les écraser au fur et à mesure qu'ils tombent sur le sol.

Ces précautions faciles et peu coûteuses ne sauraient être trop recommandées à nos agronomes.

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 7 mai 1865.

10 versements dont 2 nouveaux. 4,586^{fr} »
3 remboursements dont 1 pour solde 1,149^{fr} 31
Pour la chronique locale, A. Laytou.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Paris, 40 mai 1865, à 2 heures du soir.

Le Ministre de l'Intérieur à MM. les Préfets et Sous-Préfets.

Alger, le 8 mai, à 6 h. soir.

L'Empereur vient de rentrer à Alger de son excursion à Milianah. Sa Majesté a été frappée de la richesse du pays qu'elle a parcouru, des progrès accomplis en agriculture perfectionnés par la colonisation européenne autour des centres déjà créés, mais aussi de la vitalité de la culture pastorale des Indigènes.

Malgré la fatigue de ce long et rapide voyage, aggravée par la violence du vent d'Ouest qui a soufflé toute la journée soulevant d'épais tourbillons de poussière, Sa Majesté est arrivée en parfaite santé.

Alger, le 8 mai, 8 h., du soir.

Sa Majesté, accompagnée du général Winphin, commandant la division du général Fleury, sénateur, du général Castelnau, du colonel comte Reille, ses aides-de-camps et de ses officiers d'ordonnance, a fait une promenade à pied dans la ville. Après avoir traversé plusieurs fois la place du Gouvernement, Sa Majesté est descendue jusqu'au bas de l'escalier de la Pêcherie, elle est ensuite remontée sur le magnifique boulevard de l'Impératrice où elle s'est promené quelques instants. Bientôt la foule qui accompagnait l'Empereur est devenue si compacte que pour se soustraire à cette ovation improvisée Sa Majesté a dû rentrer au palais du Gouvernement.

Alger, le 9 mai.

Aujourd'hui, pendant la matinée, l'Empereur a donné beaucoup d'audiences et, à midi, Sa Majesté va recevoir une députation de tous les Maures notables de la ville d'Alger.

Dans la journée, l'Empereur, accompagné du maréchal gouverneur-général, doit visiter plusieurs grands établissements, entre autres, le lycée franco-arabe et les deux mosquées. Ce soir, l'Empereur doit assister à un bal que Mme la maréchale, duchesse de Magenta, offre au palais de Mustapha, sa résidence d'été.

De grands préparatifs sont faits et des invitations nombreuses ont été envoyées pour donner beaucoup d'éclat à cette fête. L'Empereur ne part pour Médéah qu'après demain.

Pour copie conforme :

Le Doyen du Conseil de Préfecture, Secrétaire général, Signé : MUNIN-BOURDIN.

LE TOUR DU MONDE.

Sommaire de la 279^e livraison.

Texte : Voyage de la Nouvelle-Zélande, par M. Ferdinand Hochstetter (1858-1860). — Traduction inédite. — Dessins d'après M. Hochstetter.

ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL, rue Richelieu, 60, à Paris.

Livraison du 6 mai 1865.

SOMMAIRE.

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Funérailles de S. A. I. le czarévitch Nicolas, à Nice (correspondance). — Roméro. Expédition dans le Sinaloa et la Sonora. — Circé, nouvelle (suite). — Insurrection dans la Kabylie. — Académie impériale de musique : l'Africaine. — Revue agricole et horticole. — De Paris à Brest. — Ouverture de l'exposition de peinture de 1865. — Causerie dramatique. — Mlle Eliza de Try. — Craures : Funérailles de S. A. I. le czarévitch Nicolas : Présentation du corps à l'église russe. — Exposition du corps de czarévitch Nicolas. — Entrée de Roméro à Mexico. — Expédition du Mexique : route de Mazatlan : le Rio Chico. — Los Piloncillos. — Vue du Babors et du Tababors (Algérie). — Bordj d'Aim-Rhouar : campement de la colonne du colonel Hentz. — Attaque du camp du cap Aokas. — Académie impériale de musique : l'Africaine, opéra (3 gravures). — Salon de 1865 : une chasse à tir à la faisanderie de Compiègne; tableau de M. Janet-Lange. — Ligne de Guingamp à Brest; vue de Landerneau; — Calvaire de Guimillau. — Château de la Roche-Maurice; — Viaduc de l'anse Kerhuon; — Inauguration de la section de Guingamp à Brest, gare de Brest. — Mlle Eliza de Try. — Théâtre des Bouffes-Parisiens : le Bœufs Apis (2^e acte). — Echos. Rébus

Bulletin commercial

Les fortes chaleurs ont cessé, mais la persistance de la sécheresse inquiète les cultivateurs. De là, dans certaines contrées, une réaction en fermeté sur les grains et farines. Les apports sont actifs, et cela empêche la

hausse. A Paris, les cours se raisonnent ainsi : farines (les 157 kil.) de 48-50 à 49; blé (les 120 kil.) de 25-75 à 26-25; seigle (les 115 kil.) de 15-75 à 16; orge (les 100 kil.) de 13-50 à 14; avoine (les 150 kil.) de 24-50 à 25-50. Cette dernière denrée est fort demandée.

Toujours même absence de transactions avec l'étranger. La récolte est de meilleure apparence dans le Nord que dans le Midi. L'hiver a fait du tort aux céréales.

Les nouvelles des vignobles sont satisfaisantes. On voit assez de fruit; mais il est grêlé. Cela n'empêche pas les détenteurs de se montrer plus faciles à la vente. On constate à Paris une baisse de 5 fr. par barrique depuis huit jours, surtout dans les qualités secondaires. En alcools, les 3/6 betteraves font de 52-50 à 53 (l'hect.) Languedoc de 81 à 82 fr. Affaires peu actives dans les Charentes. Le commerce et la consommation donnent décidément en plein dans ce qu'on pourrait appeler le *pacotillage* des spiritueux. Ils en reviendront.

Le marché aux sucres à de l'animation. On cote l'indigène brut 62 fr. (les 100 kil.) le raffiné de 126-50 à 127-50.

Par suite des fâcheuses nouvelles, un peu exagérées d'ailleurs, qui viennent des pays à culture de colza, la fermeté se tient sur le marché aux huiles. La marchandise disponible est cotée de 109 à 110 (les 100 kil.) La graine assez demandée, va de 29 à 30 fr. l'hect.)

En fait de bétail, sur le marché parisien, la semaine à mieux commencé qu'elle n'a fini. Lundi à Sceaux (1985 bœufs, 14,427 moutons) la vente s'est assez bien faite, sans changement sur les cours précédemment acquis. Jeudi, à Poissy (1789 bœufs, 12,286 moutons) placement laborieux et tendance à la baisse sur toutes les espèces.

Loin de se détendre, le marché aux fourrages a encore monté depuis huit jours. A Paris, le cours de 63 et même 64 fr. (les 500 kil.) est acquis aux foins et luzernes.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Bibliographie.

La librairie Hachette vient de publier, dans sa BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES, un volume de MM. Zurcher et Margollé, intitulé : *Les météores* (1 vol. in-18 Jésus, 2 fr.)

Les auteurs, dans le livre que nous annonçons, ont étudié les différents phénomènes de l'air. Leur ouvrage est un petit traité complet, d'un style clair et d'une méthode excellente. Ils l'ont habilement divisé en deux parties : dans la première, ils expliquent l'illumination de l'atmosphère, les crépuscules et le mirage, les nuages et les brouillards, la pluie, la neige et la grêle, les phénomènes glaciaires, les orages, les tourbillons; dans le second, l'arc-en-ciel, les aurores boréales, les étoiles filantes, les poussières de l'atmosphère, les pronostics du temps, la météorologie pratique. Enfin, dans une note, ils décrivent différents instruments d'observation, le baromètre, le thermomètre, l'hygromètre et le pluviomètre.

Les phénomènes de l'air ont quelque chose d'étrange et de merveilleux qui sollicite et captive l'attention. Il est nécessaire que les enfants se rendent compte de bonne heure de ces phénomènes qui ont lieu chaque jour devant eux; en leur donnant sur ce sujet des idées nettes et précises, on leur épargnera des croyances absurdes ou, du moins, une ignorance d'autant plus ridicule qu'elle aura à se manifester très-fréquemment. MM. Zurcher et Margollé ont fait une œuvre excellente, savante et légère, courte et complète, qui contient toutes les notions qu'un enfant ou un homme du monde doivent avoir en météorologie. Il faut les remercier d'avoir mis à la portée de tout le monde des connaissances pour ainsi dire usuelles, dont tout le monde a besoin.

Faits Divers.

Le nommé Antran, Louis Joseph, âgé de 21 ans, employé aux subsistances de la marine, s'est donné la mort au moyen d'une arme à feu, à sa campagne, située au quartier de Saint-Hubac. Il a laissé un écrit, annonçant à ses parents que la passion du jeu l'a poussé au suicide.

Le poète Barthélemy vient de célébrer dans les strophes suivantes, les lauriers littéraires que l'historien de Jules César vient d'ajouter à sa couronne impériale :

Marseille à l'Empereur.

Sire!

Puisqu'un nouveau laurier brille sur votre tête,
Ne soyez pas surpris que mon peuple en soit vain,
Et qu'un second vivat double son cri de fête :
Salut à l'Empereur! salut à l'Écrivain!
Ce beau titre, rival des splendeurs militaires
Rare fleur qui pare un front impérial,
Deux Césars l'ont conquis, l'un par ses Commentaires,
L'autre par son *Mémorial*;
Et depuis que le monde a des rois ou des maîtres,
Depuis les temps passés jusqu'à l'âge nouveau,
Nul souverain que vous, dans l'Empire des lettres,

Ne monta jusqu'à leur niveau.
Autant que Montesquieu, lumineuse et profonde,
Grave comme Tacite ou comme Xénophon.
Votre œuvre pacifique a subjugué le monde
Déjà rempli de votre nom.
Tout ce que fit César, César le fait encore;
Tant de peuples divers qu'il soumit à ses lois:
Gaulois, Bretons, Germains, Tago, Nil et Bosphore
Deviennent sa conquête, une seconde fois.
Jadis, armé de la victoire,
Quand Marseille voulut se fermer devant lui,
Il entra dans ses murs; il y entra, aujourd'hui
Armé de sa magique Histoire.

POURQUOI, depuis quarante ans, la **MOU-TARDE BLANCHE DE DIDIER**, de Paris, jouit-elle d'une popularité sans exemple et toujours croissante ?

C'est à cause des immenses services qu'elle a rendus aux malades, services attestés par plus de 200,000 cures authentiquement constatées et obtenues dans des cas variés, de toute nature et de toute gravité.

POURQUOI les médecins de la capitale recommandent-ils exclusivement depuis 40 années la **GRAINE DE MOUTARDE BLANCHE DE DIDIER** ?

C'est parce qu'elle est toujours pure, toujours fraîche, toujours parfaitement mondée, toujours par conséquent en pleine possession de ses merveilleuses propriétés médicales.

POURQUOI offre-t-on au rabais des graines que l'on dit tirées de Hollande et de première qualité ?

C'est parce qu'il est facile de décorer de noms pompeux de mauvaises graines avariées, fussent-elles même tirées de Hollande. Le public est trop intelligent pour ne pas comprendre qu'en fait de médicaments, il importe beaucoup plus de s'en procurer de bons à des prix modérés que d'en acheter de mauvais à bon marché. Or, il est notoire que la plupart des graines offertes et vantées ne sont que des rebuts de commerce, composés de graines avariées, vieilles, échauffées, plus capables de nuire que de guérir.

riées, vieilles, échauffées, plus capables de nuire que de guérir.

Nous ne pouvons garantir, on le comprendra, que les Graines qui sortent de nos magasins; or, il n'est qu'un seul moyen de se mettre à l'abri de la fraude: c'est de s'adresser exclusivement à nos dépositaires, qui sont pour la ville de Cahors, M. Vinel, pharmacien, et qui reçoivent directement de nous, nos Graines en paquets, portant notre marque et notre nom.

CONTREFAÇONS et Imitations.

Comme tous les médicaments avantageusement connus, le **CHOCOLAT PURGATIF DE DESBRIÈRE** est contrefait et imité. Il y a des gens, qui, au lieu de donner du **Chocolat Desbrière** lorsqu'on leur en demande, le remplacent par du chocolat acheté à bas prix et dans lequel la **Magnésie** n'est pas toujours pure ou est remplacée par la scamonée, la gomme-gutte, le jalap le mercure doux, *drastique violent* qui irrite les organes digestifs, causes funestes de nombreuses maladies. Pour éviter toute fraude, on doit vérifier,

en achetant, si chaque boîte porte la signature **DESBRIÈRE**, et si elle sort bien de la pharmacie rue **Lepeletier**, 9, à Paris. Dépôt dans toutes les pharmacies.

BULLETIN FINANCIER.
BOURSE DE PARIS.

8 mai 1865.			
au comptant:	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 p. % emprunt de 1864.	67 60	» 40	»
4 1/2 pour 100	95 75	»	» 25
9 mai.			
au comptant:	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	67 75	» 45	»
4 1/2 pour 100	95 50	»	» 25
10 mai.			
au comptant:	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	67 55	»	» 20
4 1/2 pour 100	95 50	»	»

Pour tous les articles et extraits non signés: **A. LAYTOU.**

Labonnement à tous les Journaux se paie par tout d'avance. — Les souscripteurs au **JOURNAL DU LOT**, dont l'abonnement est expiré, sont invités à nous en faire parvenir le montant. Il va être fait traite sur les retardataires. — Les frais de recouvrement seront à leur charge.

CONFECTION DE PARIS.

HABILLEMENTS TOUS FAITS
ET SUR MESURE
MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournou, à l'angle de la rue Fénelon. Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et solidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

Joli MAGASIN à louer

Situé sur les Boulevards, Galerie Audoury. — Maison Bourges.

Ce Magasin conviendrait parfaitement à un Bijoutier, Chapelier, Pâtissier, M^d de nouveautés, Modiste, Tapissier, Mercier, Epicier, Bureau, et même, à la rigueur, à un Coiffeur.

Bail à volonté. — Facilité pour le paiement.

S'adresser, pour la location, à M. Bourges, libraire, ou à M. Rozières, coiffeur.

Eaux Minérales de Cransac

(Station de chemin de fer)

près et par Aubin (Aveyron).

Eaux MANGANÉSIENNES, souveraines contre les *maladies du foie, gastralgies, fièvres intermittentes rebelles*. Les eaux de la source basse étant inaltérables, peuvent être expédiées en toutes saisons et au-delà des mers. Caisse de 30 bouteilles, capsulées 18 fr.; 20 bouteilles, 14 fr. S'adresser à Cransac, à M. DUPUY, régisseur. A Paris, dans les principales pharmacies et dépôts d'eaux minérales.

Un ETABLISSEMENT DE BAINS vient d'être créé dans le parc même des eaux de CRANSAC.

BAYLES J^{ne}, rue de la Liberté, à Cahors

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail, ou bien par des verres mal appropriés à leur vue, qu'on trouvera chez lui un assortiment de Lunettes, de Conserves en verres cristal, blancs, colorés, fumés, des meilleures fabriques de Paris; Verres de rechange pour presbyte et pour myope. On trouvera aussi le même assortiment en Longue-vue, Lorgnettes et Jumelles de spectacle, Lorgnons, Pince-nez, Faces à main, Loupes, Pièces à lire, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Epreuves, Pèse-liqueurs en tout genre, Boîtes de mathématiques, Graphomètres, Décamètres, Equerres, Niveaux-d'eau et à bulle d'air, Mire, Jalons, Chaînes d'arpenteur, Porte-monnaies, Cannes, Gibecières et Sacs pour Dame, Stéréoscopes, Epreuves, Groupes et Paysages, etc., etc.

Produits pharmaceutiques approuvés par l'Académie impériale de Médecine

Chacun de ces produits est accompagné d'une instruction indiquant la manière de s'en servir

VIN DE QUINIUM
D'ALFRED LABARRAQUE

Tonique et fébrifuge, il est propre à réparer l'épuisement des forces, soit partiel, soit général, et quelle qu'en soit la cause. Il convient surtout dans le traitement des fièvres paludéennes et de leurs suites.

Pour éviter les contrefaçons il faut s'assurer que les étiquettes portent la signature de l'inventeur

POUDRE DE ROGÉ
Purgatif aussi sur qu'agréable

Pour préparer soi-même la véritable limonade de Rogé au citrate de magnésie, il suffit de faire dissoudre un flacon de cette Poudre dans une bouteille d'eau. L'Académie a constaté que ce purgatif, le plus agréable de tous, est aussi efficace que l'eau de Sedlitz.

PERLES D'ETHER
DU D^r CLERTAN

Moyen sûr d'administrer à doses fixes l'éther, dont l'usage est spécialement recommandé contre les migraines, les névralgies, les palpitations, les crampes d'estomac et toutes les douleurs qui proviennent d'une surexcitation nerveuse.

PASTILLES ET POUDRE
DU D^r BELLOC

L'emploi de ce charbon spécial fait disparaître les pesanteurs d'estomac après le repas et rétablit les fonctions digestives; il guérit la constipation, les indigestions et les maladies renaissantes de l'estomac et des intestins.

PILULES
DE VALLET

Pour la guérison de la chlorose (pâles couleurs), de l'anémie, de la leucorrhée, pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques, et pour tous les cas où les ferrugineux sont ordonnés par les médecins.

PHARMACIENS DÉPOSITAIRES:

A Cahors, Vinel; — Figeac, Puel; — Gourdon, Cabanès; — Souillac, Planacassagne.

PARIS
40, rue de Provence.

LE PHÉNIX

PARIS
40, rue de Provence.

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE

FONDS DE GARANTIE: QUATORZE MILLIONS

La Compagnie du PHÉNIX, ASSURANCES SUR LA VIE, est dirigée par le même Conseil d'Administration que la Compagnie LE PHÉNIX, ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

OPÉRATIONS DE LA COMPAGNIE.

Assurances pour la Vie entière: Un capital est payé au décès de l'Assuré. — **Assurances mixtes:** Un capital est payé à l'Assuré, s'il est vivant après un certain nombre d'années ou à ses héritiers, AUSSITOT SON DÉCÈS. — Les Assurés reçoivent ANNUELLEMENT le produit de leur participation de 50 pour 100 dans les bénéfices de la Compagnie.

Assurances de Survie. — Assurances Temporaires. — Contre-Assurance.

Rentes Viagères immédiates ou différées aux taux les plus avantageux.

Associations mutuelles pour tous les âges. — **Dots des Enfants. — Caisse de Retaites.**

S'adresser à M. Gobert, agent-général, à Cahors, maison du Palais-National, Boulevard sud-est.

Trois mois 46 fr. **LE TEMPS** Six mois 52 fr.

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Rédacteur en chef: **A. NEFFTZER**

Bureaux, 40, rue du Fanbourg-Montmartre, à Paris.

LE PETIT J^{ne}

Rue de la Liberté, à Cahors.

ÉPICERIES | CRISTAUX
COMESTIBLES | PORCELAINES

LAMPES et HUILE

DE

PETROLE

A VENDRE

Tilbury à deux roues et à quatre roues, Jardinière et voiture en tout genre neuves et d'occasion, à des prix très-modérés. S'adresser au sieur Cantarel, fils, carrossier, fanbourg Labarre.

A Vendre ou à Louer

Une vaste Maison servant d'auberge. Il y a deux Caves, une Remise, Jardin, Vigne, Bois, letout attenant. Elle est située au pont de Labadel, bordant la route et le chemin vicinal n° 13, à 28 kilomètres de Cahors et à 30 kilomètres de la gare du chemin de fer d'Assier. Pour les renseignements, s'adresser à M^{le} Rives, demeurant en la dite auberge, ou à M. Rives, son mari, gendarme, à Grèzes. Ils donneront toutes les facilités pour le paiement.

LE MAGASIN D'ÉDUCATION
ET DE RÉCRÉATION

ENCYCLOPÉDIE ILLUSTRÉE

DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Ce splendide Recueil, publié sous la direction de MM. J. MACÉ, auteur de l'*Histoire d'une bouchée de pain*, et P.-J. STAHL, avec la collaboration des écrivains les plus distingués, membres de l'Institut, professeurs, etc., est le plus beau journal d'éducation qui ait jamais paru.

Le Magasin d'éducation et de récréation paraît tous les quinze jours, par livraisons de deux feuilles magnifiquement illustrées.

L'AVENIR NATIONAL est le seul des grands journaux politiques et quotidiens dont le prix soit le même pour les départements et pour Paris: — Un an, 52 fr.; 6 mois, 26 fr.; 3 mois, 13 fr. A partir du 1^{er} février et pendant toute la durée de la session législative, l'Administration de l'*Avenir national* recevra des abonnements d'un mois au prix de 4 fr. 50 c. pour les départements comme pour Paris.

BAUME SABATIÉ
ANTI-RHUMATISMAL-ERADICATIF.

L'efficacité de ce spécifique reconnue incontestable par l'Académie Impériale de Médecine guérit sans retour les **rhumatismes goutteux, aigus ou chroniques, névralgies, la sciaticque** et toutes sortes de douleurs.

On garantit à forfait la guérison des malades perclus. Voir M. Sabatié pendant son séjour à Cahors, *rue de la préfecture, ancienne maison Lapergue*, où il vient établir la réputation et le dépôt de son baume, connu par ses cures extraordinaires obtenues dans les villes de Toulouse, Carcassonne, Perpignan, Montpellier, Nîmes, Rodez, Montauban, etc., etc.

Ce spécifique est donné gratuitement aux indigents.

25 MÉDAILLES POUR SUPÉRIORITÉ

CHOCOLAT-LOUIT

ÉTABLISSEMENT MODÈLE FONDÉ EN 1825

LOUIT FRÈRES & C^o

BORDEAUX

Le Chocolat-Louit a acquis auprès des Consommateurs, en France et à l'étranger, une réputation d'excellence que lui ont seuls valu la perfection et le mérite réel de sa fabrication.

15 médailles de premier ordre, obtenues dans les Expositions européennes, ont consacré le suffrage du public.

La Maison Louit frères & Co, établie à Bordeaux depuis bientôt quarante ans, possède, par sa position particulière et ses avantages spéciaux, les éléments qui placent son établissement à la tête de l'industrie chocolatière.

Admirablement posée dans le premier port de France pour l'arrivage des matières premières, la Maison Louit s'assure continuellement les cacao et sucres de qualité supérieure.

Bien moins privilégiés, les fabricants des autres contrées de la France sont obligés, par l'entremise d'agents le plus souvent inexperts sur les propriétés du cacao, de venir s'approvisionner à Bordeaux, entrepôt unique des bonnes sortes.

De là, grands frais, difficulté réelle d'obtenir les meilleurs choix, et impossibilité de faire de bons chocolats à prix réduits.

Dépôt dans les principales Maisons de France et de l'Étranger.

Ainsi favorisée pour ses approvisionnements, la Maison Louit réunit à ces avantages la supériorité de sa fabrication. Placée aux portes de l'Espagne, terre classique des chocolats, elle a su conserver les saines traditions espagnoles et les concilier avec les progrès et les perfectionnements modernes.

Le Jury de l'Exposition nationale de Bordeaux en 1854, en constatant, dans son rapport, le choix des matières premières, le soin et la parfaite préparation du Chocolat-Louit, et ses prix relativement très-réduits, a décerné à MM. Louit frères & Co une médaille d'argent grand module donnée par S. Exc. le Ministre de l'agriculture et du commerce.

Plus tard, en 1859, le brevet de Fournisseurs de S. M. l'Empereur a été décerné à la Maison Louit.

Fort de sa réputation, autorisée par sa longue expérience, et se portant garante de la qualité hors ligne de ses chocolats, la Maison Louit croit pouvoir appeler l'attention des vrais amateurs sur les faits qu'elle signale, et réclame leur confiance.

CAFÉ DE GLANDS DOUX

DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE.

Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des îles, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint. — Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature: **LECOQ ET BARGON.**

Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m^{ds} de comestibles

Le propriétaire-gérant, **A. LAYTOU.**